

En 1847, le secours envers les pauvres et les indigents, fortement suggéré par le sous-Préfet de Domfront, amène le Conseil Municipal à envisager la culture de pommes de terre : le jardin de l'ancien presbytère est affecté à cette initiative ainsi que 4 hectares du Tertre Bizet avec l'accord de la section de Froidebise.

La commune, par ailleurs, demande une aide exceptionnelle pour venir en aide aux plus démunis. Elle argumente sa démarche en recensant dans la commune, 85 maçons, 51 terrassiers, 26 tisserands, 30 cloutiers, 9 serruriers, plus de 200 fileuses et 100 journaliers : ces familles demeurent sans ouvrage et connaissent la plus désolante misère.

La construction du pont sur l'Egrenne, confiée à Mr DUCREUX, de 1845 à 1847, est un réel progrès de communication. Autrefois, en période de débord, le gué était pratiquement infranchissable : parfois il était nécessaire à l'aide d'une corde de maintenir la tête du cheval hors de l'eau et de tirer l'attelage sur l'autre rive. Le pont a d'ailleurs dû être édifié sur des rives remblayées et surélevées pour faciliter le passage de l'eau. Cette surélévation a amené quelques réclamations de propriétaires dont les maisons sont restées à un niveau inférieur au pont. Cela explique que les débords dans la rue du centre débutent à hauteur de la propriété de la famille ROULLEAU et vers la boulangerie actuelle. A l'origine, le pont n'était pas pourvu de parapets. Au cours de l'hiver 1849-1850, un malheureux s'est noyé dans l'Egrenne et un autre, voyageur de passage, a été sauvé d'extrême justesse. En juin 1850, un attelage s'est précipité dans la rivière, avec mort du cheval et graves blessures pour le conducteur « projeté à plus de 10 mètres ». Le Conseil devant tous ces accidentés, décide de faire placer des parapets.

En janvier 1850, le Conseil Municipal reste bien préoccupé par le délabrement de l'église notamment les baies sont ouvertes et laissent passer le vent et la pluie. Les meneaux d'origine en pierre ont du être remplacés par des barreaux de fer, ce qui dégrade le style. Il demande avec empressement au Préfet d'intervenir auprès du gouvernement pour sauver un aussi bel édifice qui a survécu au vandalisme. Il rappelle d'ailleurs que sa survie est due à Napoléon Ier et que son neveu actuellement Président de la République, qui deviendra l'empereur Napoléon III en 1852, saura suivre l'exemple de son oncle en accordant les fonds nécessaires à la restauration de l'église.

En 1851, le Conseil Municipal comprend : Mr LEFAVERAIS maire, Messieurs ONFROY, BOUVET-RENIERE, BEAUCHEF, FOURNERIE, CHESNEL, LAUNAY, DESLANDES, THOMAS, JOUIN, GUIMOND, BREILLOT, CHEDEVILLE, CHAPRON, GRIPPON, BENUCHEUX, ROUSSEL, LABBE et BOISNET.

Dans sa séance du 19 septembre 1851, il décide de faire exécuter les travaux nécessaires à la restauration des croisées de l'église et à la pose de vitres.

Le 5 décembre 1852 à l'issue de la grand-messe paroissiale, le Maire entouré des conseillers d'un grand nombre de notables, d'anciens militaires et d'une foule nombreuse donne lecture du décret proclamant l'Empire avec Napoléon III. A cette occasion, 300 livres de pain sont distribuées aux pauvres. En cette période de l'hiver, 48 personnes à Lonlay étaient considérées indigentes et autorisées à mendier.

Ces années 1850-1860 restent difficiles avec des finances communales affectées prioritairement à l'entretien de l'église et de la maison servant d'école pour les filles acquises en 1848 et située dans la rue St Michel.

En 1851, le Maire fait état du découragement de la commune devant le mauvais état des chemins vicinaux (50kms pour une superficie communale de 5290 hectares) qui éloigne les voyageurs de Lonlay, chemins que chaque année le Maire demande aux riverains d'élaguer à 3,50 mètres et de dégager de dépôts de toutes sortes.

Certains chemins font l'objet de litiges soit par empiètement sur des parcelles de terrain nécessaires à leur élargissement et leur usage soit pour le maintien d'un passage pourtant pratiqué depuis de nombreuses années. Notamment, à cette époque, il existait un chemin dit de Lonlay à Froidebise et qui desservait également des accès vers quelques hameaux de Ger. Le passage se faisait par le domaine de Froidebise, à l'arrière du château. Le Docteur DUCHESNAY de Chanu propriétaire avait déjà intenté un procès pour récupérer le landage du Tertre BIZET mais sans succès sa démarche étant en contradiction avec l'acte d'acquisition du domaine en 1830. Sa famille en avait sans doute gardé quelque ressentiment à l'égard de la commune. En 1853, Mr DUCHESNAY, héritier et négociant à Paris, décide de clôturer le chemin et d'interdire le passage près du château. Après enquête et expertise, le Tribunal de Domfront propose une transaction avec notamment, cession par Mr DUCHESNAY du terrain à prendre dans sa prairie et nécessaire à la confection d'un chemin large de 5 mètres, plus un ruisseau d'un mètre, depuis l'entrée de sa propriété à l'extrémité de l'étang, jusqu'à la route de Beauchêne à Ger.

Cette transaction fut soumise au Conseil le 13 août 1854 et adoptée après de vives discussions entre le Maire Mr LEFAVERAIS et plusieurs Conseillers. Ces derniers refusaient d'inscrire au budget de la commune, le montant des indemnités et des travaux nécessaires pour le nouveau chemin et suggéraient de les faire supporter par les sectionnaires du quartier de Froidebise.

*Claude TOUTAIN*